



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agroalimentaire

Question écrite n° 2493

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les mesures prises par les plus grandes entreprises agro-alimentaires pour se conformer aux recommandations et guides élaborés par l'Organisation mondiale de la santé en vue de réduire les risques de maladies (cardio-vasculaires, cancers, diabète et obésité) nées d'une consommation de produits alimentaires « déséquilibrés ». Selon l'OMS, l'ensemble de ces pathologies constituerait la plus grande maladie non transmissible au monde. Des études universitaires mettent en évidence l'absence d'actions concrètes de la part des vingt-cinq plus grandes entreprises de ce secteur, y compris françaises, en vue de respecter ces recommandations et visant à limiter le recours dans leurs produits au sel, au sucre, aux matières grasses, à agir sur la taille des portions individuelles, à promouvoir les conseils aux personnes et à promouvoir ou aider les activités physiques. Cette situation est anormale dans la mesure où les consommateurs sont soumis à de larges campagnes de publicité et n'ont souvent pas le choix des aliments proposés. Elle lui demande donc de préciser les intentions du Gouvernement pour amener ces grands groupes du secteur de l'agroalimentaire à se conformer aux recommandations des institutions sanitaires et agir, ainsi, pour le mieux-être de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2493

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2007, page 5148

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)